



REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi

Ministère de la Santé et de l'Action sociale

COMMUNIQUE

13 mars 2025

LE SENEGAL REALISE SA PREMIERE GREFFE DE MOELLE OSSEUSE

A l'issue d'un long processus entamé le 19 février 2025, l'équipe de l'**Hôpital Dalal Jamm de Guédiawaye** dirigée par le Professeur Fatou Samba Ndiaye, a réussi la prouesse de la **première greffe de moelle osseuse réalisée au Sénégal**. Il s'agit d'un patient sénégalais de sexe masculin qui est suivi pour une maladie sanguine. Il a bénéficié d'une **greffe autologue** de cellules souches hématopoïétiques (autogreffe).

Les frais liés à cette greffe ont été totalement pris en charge par l'Hôpital Dalal Jamm appuyé par un partenaire.

Le Ministre de la Santé et de l'Action sociale, Dr Ibrahima Sy, adresse ses **félicitations et remerciements** au Professeur Fatou Samba Ndiaye et à toute l'équipe ainsi qu'au Directeur de l'Hôpital et ses partenaires.

Pour rappel, cet exploit a été rendu possible grâce à un investissement de l'Etat du Sénégal qui a construit ce **Centre d'hématologie clinique** doté d'équipements de pointe de dernière génération et qui répond aux normes internationales pour un coût de **1.5 milliards**. Le centre est dédié à la **prise en charge des maladies sanguines** surtout le cancer et les autres maladies chroniques du sang.

En effet, ce nouveau service permet ainsi, la prise en charge des malades qui étaient évacués à l'étranger avec des frais allant de 100 à 150 millions FCFA.